



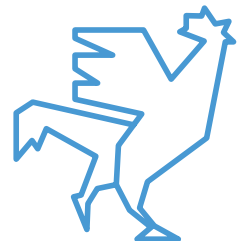
GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FRANCE
NATION
VERTE**

Sites clés en main France 2030



DOSSIER DE PRESSE - 16 AVRIL 2024



Éditoriaux

Sommaire

P.2
ÉDITORIAUX

P.4
**LES SITES CLÉS EN
MAIN FRANCE 2030**

p.4 **Présentation de la démarche**

p.5 **Critères de sélection des sites**

p.6 **Qu'est ce qu'un site clés
en main France 2030 ?**

p.7 **Les dispositifs mobilisables**

P.8
LES SITES LAURÉATS

p.8 **Carte des lauréats**

p.9 **Chiffres clés**

p.10 **Exemples**

p.11 **Liste**



Christophe Béchu

Ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires

Le lancement du dispositif « sites clés en main France 2030 » est une excellente nouvelle pour la transition écologique et énergétique de notre pays. Il s'agit d'une traduction concrète de l'écologie à la Française, pensée par le président de la République et mise en œuvre par le Gouvernement. Une écologie qui concilie souveraineté et protection de nos intérêts nationaux, gains économiques et plein-emploi, et enfin décarbonation de notre pays.

Avec les sites clés en main, le Gouvernement propose aux porteurs de projets industriels d'accéder à des sites fonciers à court terme. Il permet également aux aménageurs et aux collectivités de valoriser des sites labélisés, le tout dans une logique de sobriété foncière exemplaire. Le dispositif s'inscrit ainsi en parfaite complémentarité avec la politique de zéro artificialisation-nette que je porte. Je me félicite que plus de 60% des sites retenus s'inscrivent dans une dynamique de recyclage du foncier. >>>



Roland Lescure
Ministre délégué chargé de
l'Industrie et de l'Énergie

La réindustrialisation de notre pays est en marche ! Depuis 7 ans, nous avons ouvert 600 usines partout dans les territoires, cette dynamique doit s'inscrire dans le temps pour faire de la France une grande nation verte industrielle.

Pour cela, il nous faut des investissements, des talents, et du foncier. Le dispositif « sites clés en main » présenté par le président de la République en mai dernier nous permet d'identifier du foncier pour attirer les investissements industriels. Avec les communes et les régions, nous avons identifié 55 sites qui sont ou seront prochainement disponibles.

Le label « clés en main », cela signifie des durées courtes pour l'implantation industrielle, mais aussi un accompagnement par l'État pour les valoriser et accélérer au maximum les procédures administratives préalables à la première pierre. Dans un contexte de sobriété foncière, c'est enfin une démarche de recyclage foncier.

De 3 à 340 hectares, on se donne les moyens d'attirer tous les projets, de la PME industrielle à la gigafactory.

La réindustrialisation avance concrètement, et je tiens à remercier élus et services de l'État pour leur mobilisation autour de cette cause nationale. >>>



Dominique Faure
Ministre déléguée chargée
des Collectivités territoriales
et de la Ruralité

L'annonce des 55 premiers lauréats « sites clés en main » France 2030 est une formidable avancée ! Je vois dans ces sites une occasion unique d'être vertueux deux fois. Une première fois car ils permettent de réimplanter de l'industrie et de créer de la valeur et de l'emploi dans nos territoires qui sont parfois en déprise et une deuxième fois car ils revalorisent des sites industriels déjà existants. Le recyclage foncier est au cœur de la démarche pour 30 des 55 implantations !

Je me réjouis que les sites clés en main soient équitablement répartis sur tout le territoire national pour générer une dynamique positive.

Tout est prêt pour accueillir les entreprises et les porteurs de projets qui vont s'y engager : accompagnés par des sous-préfets coordinateurs, ils pourront s'appuyer sur les ressources en ingénierie de l'ANCT et de la Banque des Territoires et compter sur un panel de financements de l'État et des collectivités avec des élus mobilisés et parties-prenantes à la démarche ! La réussite collective est ici maître-mot !

Pour optimiser l'attractivité de ces sites, tout un panel de solutions « Clé en main » est mis à leur disposition. C'est ainsi que nous renouons avec une croissance économique équilibrée et profitable à tous dans nos territoires. Alors, à vos idées ! Entrez-y ! >>>



Les sites clés en main France 2030

Présentation de la démarche

Présenté le 11 mai 2023 par le président de la République, dans le cadre du projet de loi Industrie verte, le dispositif « sites clés en main France 2030 » vise à accélérer la mobilisation d'un foncier industriel de qualité, dans un contexte de sobriété foncière.

Ce dispositif vise à identifier et labelliser des sites à fort potentiel de développement industriel, mais aussi à les accompagner pour assurer leur caractère « clés en main ». Il s'agit de permettre une véritable montée en gamme des sites identifiés à la fois en termes de procédures et de pré-aménagement. Les sites sélectionnés pourront solliciter, selon leurs besoins et leur maturité, les services de l'État, les régions et les opérateurs compétents.

.....
La démarche est coordonnée au niveau national par la délégation aux Territoires d'industrie (co-portée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires - ANCT et la direction générale des Entreprises - DGE). Elle associe les différentes administrations et opérateurs concernés (DGE, DGALN, DGITM, ANCT, Banque des Territoires, Business France, Cerema, Ademe).

Le dispositif répond ainsi à un **double objectif** :

- 1 vis-à-vis des investisseurs et porteurs de projets industriels**, il s'agit de proposer une liste qualifiée de sites fonciers, permettant une implantation industrielle à court terme ;
- 2 vis-à-vis des aménageurs et des collectivités territoriales**, il s'agit de valoriser ces sites labellisés auprès des projets industriels potentiels, tout en les accompagnant dans leurs travaux de proto-aménagement et l'avancée d'un maximum de procédures administratives préalables.

La sélection de ces sites s'est également faite dans un souci de sobriété foncière, avec une part significative de projets de requalification de friches industrielles. Ainsi, plus de 60% des sites retenus s'inscrivent dans une logique de recyclage foncier, illustrant ainsi la possibilité de concilier attractivité économique et aménagement durable des territoires.



Critères de sélection des sites

- **Attractivité économique du site** : potentiel du site, localisation, proximité des axes de transport, accessibilité, présence d'un bassin d'emploi et d'un écosystème différenciant dans le territoire
- **Maîtrise foncière** du site stabilisée
- **Limitation des incidences environnementales**, notamment de l'artificialisation des sols (sobriété foncière et réhabilitation de friches, notamment industrielles est donc privilégiée)
- **Maturité du site** : potentiel pour être clés en main d'ici 2030
- **Pertinence et intégration au projet de territoire**

Les sites sélectionnés dans le cadre du dispositif bénéficieront d'un accompagnement sur-mesure pour devenir « clés en main » à l'horizon 2030. L'État et l'ensemble des opérateurs mettront à leur disposition des outils adaptés à leurs niveaux de maturité (administratifs, financiers, ingénierie...).

Parmi les sites sélectionnés, les niveaux de maturités sont variables. Les informations fournies seront étudiées afin d'évaluer leur potentiel pour devenir clés en main. Ainsi, à l'issue de cette analyse, certains sites ne correspondant plus au cahier des charges du dispositif (forte incertitude sur la concrétisation du projet, site qui ne pourra pas être prêt avant 2030...) pourront être redirigés vers d'autres dispositifs plus adaptés à leurs besoins.



CHRONOLOGIE DU DISPOSITIF

12 OCTOBRE 2023

Lancement de la démarche



1^{er} DÉCEMBRE 2023

Relève des dossiers, puis priorisation par les préfetures de région et les conseils régionaux



DÉC. - MARS 2024

Analyse et sélection des sites en lien avec les opérateurs associés



AVRIL 2024

Annnonce des lauréats et lancement des accompagnements sites

De nouveaux sites intégreront la démarche selon un cadre qui sera précisé dans les prochains mois.



Qu'est ce qu'un site clés en main France 2030 ?

Un site France 2030 est un site préparé pour l'accueil de nouvelles usines. Sa labellisation implique de remplir des conditions de maturité, avec une feuille de route évaluée par les services de l'État : le site doit être prêt à l'emploi, avec un état des lieux le plus complet possible, et présenter le minimum de risques et un maximum de visibilité pour les porteurs de projets.

Les sites clés en main France 2030 présentent les avantages suivants :

Pour les investisseurs :

- Des sites « premium » intégrés dans un écosystème industriel
- Un état des lieux complet, avec la mise à disposition des études techniques du site
- Une maîtrise des risques optimisée, avec des sites pré-qualifiés par les services de l'État
- Réduire les délais d'implantations en anticipant les études nécessaires et garantir un suivi par les services de l'État

Pour les maîtres d'ouvrage :

- Un processus permettant de rendre le site prêt à l'emploi
- La possibilité de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie et/ou en investissement avec un accompagnement sur-mesure pour réaliser les démarches et études nécessaires à la mise en conformité du site
- Une promotion prioritaire auprès des investisseurs étrangers
- Une visibilité renforcée grâce à la labellisation

Les sites sélectionnés dans le cadre du dispositif font état de maturités différentes. L'accompagnement proposé permettra d'accélérer les démarches administratives et réglementaires afin de disposer de sites véritablement clés en main, sur lesquels les investisseurs pourront s'installer rapidement.

D'après les informations recueillies à ce stade, **plusieurs temporalités de disponibilités** des sites sont à prévoir :

➤ Des sites clés en main dès 2024

➤ **Des sites qui seront clés en main entre 2025 et 2027** (sites sur lesquels des études restent à mener mais sans travaux majeurs ou démarches réglementaires importantes)

➤ **Des sites qui seront clés en main entre 2027 et 2030** (sites comprenant une grande part de friches, avec des travaux, études et démarches lourdes à effectuer comme le changement de PLU, etc.)



Les dispositifs mobilisables*

Ingénierie



ANCT

Mobilisation du marché d'ingénierie (programmation économique, études techniques, etc.)

Cerema

Ingénierie sur le volet optimisation du foncier

Banque des Territoires

Financement d'études pré-opérationnelles (montage juridico-financier du projet...) et/ou stratégiques (définition du projet industriel, ciblage d'une filière...)

Ademe

Accompagnement en ingénierie et AMO des porteurs de projet sur des sites pollués

Financements



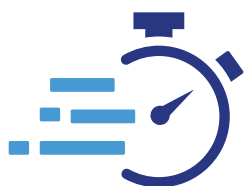
Banque des Territoires

Une enveloppe de 450 M€ (investissements et prêts) dédiée au pré-aménagement et pré-équipement des sites lauréats

Fonds Vert

Mesure recyclage foncier

Accélération des démarches administratives et techniques



Sous-préfet France 2030 et à l'accélération des implantations industrielles

Coordinateur de l'accompagnement

Valorisation des sites



Banque des Territoires et Cerema

Recensement des sites sur le portail France Foncier +

Business France

Promotion des sites accompagnés à l'international en lien avec les Agences régionales de développement

* Sous réserve de l'éligibilité aux différents cahiers des charges



Les sites lauréats

55

sites clés en main France 2030

À date du 16 avril 2024

Niveau de maturité des sites clés en main
et dates estimées de leur disponibilité

- 2024
- 2025-2027
- 2027-2030



Chiffres clés

> **55** sites

> **3 342**
hectares au total

60 ha en moyenne
(de 3 à 340 ha)

> **30** sites



s'inscrivent dans une dynamique
de recyclage foncier avec une partie
ou la totalité du site en friche.



> Répartition par région :

Auvergne-Rhône-Alpes	5
Bourgogne-Franche-Comté	2
Bretagne	2
Centre-Val de Loire	3
Grand Est	5
Hauts-de-France	5
Ile-de-France	6
La Réunion	1
Normandie	7
Nouvelle-Aquitaine	4
Occitanie	6
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8

> Porteurs de projet :

28

Collectivités
locales

11

Entreprises
privées

16

Autres structures
(SEM, SPL, GMP, EPA)

Exemples de sites

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

SUGAR

- Localisation : Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)
- 20 ha
- Réhabilitation d'une friche industrielle (travaux de démolition en cours)
- Positionnement attractif en entrée de ville

BRETAGNE

Espace du Cruguil sur le Pôle Pégase à Lannion

- Localisation : Lannion (Côte-d'Armor)
- 3 ha
- Réutilisation d'un site économique déjà bâti au sein d'une zone d'activité dynamique. Projet ciblant des activités dans les domaines de la cybersécurité et des télécommunications

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Friche Nordéon (Hub multimodal Nordéon)

- Localisation : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)
- 15 ha
- Friche industrielle à réhabiliter (ancien site Philips) dans une zone économique d'intérêt régional

CENTRE-VAL DE LOIRE

Parc d'activités d'Ozans

- Localisation : Etrechet (Indre)
- 187 ha
- Parcelles viabilisées, reliées aux réseaux et disponibles dès maintenant
- Potentiel pour l'accueil de gigafactories

GRAND EST

Friche de la Blanchisserie et Teinturerie de Thaon-les-Vosges

- Localisation : Thaon-les-Vosges (Vosges)
- 50 ha
- Site industriel historique du 19^e siècle
- Travaux de dépollution en cours

HAUTS-DE-FRANCE

Zone d'activité La Salmagne

- Localisation : Vieux-Reng (Nord)
- 83 ha
- Ancien aérodrome inséré dans un bassin d'emploi dynamique
- Potentiel pour l'accueil de gigafactories

ÎLE-DE-FRANCE

Site de Paris Villaroche

- Localisation : Réau (Seine-et-Marne)
- 177 ha
- Situé en Opération d'Intérêt National et sanctuarisé dans l'enveloppe des projets d'envergure nationale



NOUVELLE-AQUITAINE

Ancienne base logistique d'Alloinay

- › Localisation : Alloinay (Deux-Sèvres)
- › 17 ha
- › Site disponible et déjà clés en main en parfait état de fonctionnement
- › Etudes réalisées pour l'installation de panneaux photovoltaïques (autoconsommation électrique)

NORMANDIE

Site Société Chimique d'Oissel (SCO) et Yara

- › Localisation : Oissel (Seine-Maritime)
- › 41 ha
- › Friche industrielle en cours de dépollution par l'ancien exploitant
- › Localisation stratégique sur l'Axe Seine

OCCITANIE

Requalification de la friche ex-Arcelor Mittal en pôle industriel territorial

- › Localisation : Laudun-L'Ardoise (Gard)
- › 48 ha
- › Friche industrielle multimodale, situation géographique stratégique

PAYS DE LA LOIRE

ZI portuaire Montoir de Bretagne – Plateforme Est

- › Localisation : Montoir de Bretagne (Loire-Atlantique)
- › 40 ha
- › Site portuaire du Grand Port maritime de Saint-Nazaire

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Site portuaire d'Arles

- › Arles (Bouches-du-Rhône)
- › 25 ha
- › Site multimodal (embranchement fer, accès au port)
- › Nombreuses démarches effectuée (autorisations environnementales, inventaire 4 saisons, archéologie préventive)

LA RÉUNION

Espace Economique Henri Cornu

- › Localisation : Saint-Paul
- › 25 ha
- › 1^{er} site clés en main en Outre-Mer
- › Future zone d'activité à proximité immédiate du Grand Port maritime

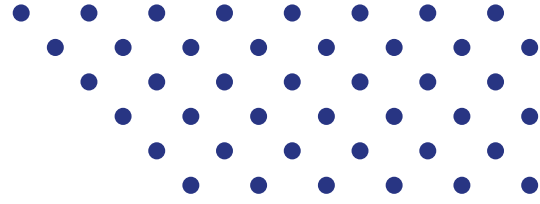


Liste des sites retenus

Région	Département	Commune	Nom du site	Ha
Maturité du site : 2024				
Auvergne Rhône-Alpes	Drôme	Alixan (26300)	Site Mérieux Rovaltain	5
Centre Val de Loire	Indre	Étrechet (36120)	Parc d'activités Ozans	187
Nouvelle Aquitaine	Deux-Sèvres	Alloinay (79110)	Base logistique Intermarche Alloinay	17
Occitanie	Hérault	Béziers (34500)	Mazeran Genvia	111
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Arles (13104)	Site industriel et portuaire d'Arles	25
Maturité du site : 2025-2027				
Auvergne Rhône-Alpes	Allier	Bellerive-sur-Allier (03700)	Montpertuis Palazol	125
Auvergne Rhône-Alpes	Isère	Salaise-sur-Sanne (38150)	Espace industriel responsable et multimodal Inspira	340
Auvergne Rhône-Alpes	Loire	Unieux (42240)	Ondaine 2026	5
Auvergne Rhône-Alpes	Puy de Dôme	Clermont-Ferrand (63000)	Sugar	20
Bourgogne-Franche Comté	Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône (71100)	Friche Nordéon (Hub multimodal Nordéon)	15
Bourgogne-Franche Comté	Saône-et-Loire	Montceau-les-Mines (71300)	Lucy	20
Bretagne	Côtes-d'Armor	Lannion (22300)	Espace du Cruguil sur le Pôle Pégase à Lannion	3
Grand Est	Bas-Rhin	Drusenheim (67410)	Zae Drusenheim-Herrlisheim Axioparc	100
Grand Est	Haut-Rhin	Burnhaupt-le-Haut (68520)	Elpa à Burnhaupt-Le-Haut	55
Grand Est	Marne	Pomacle (51110)	Zac de Bioéconomie du Grand Reims	66
Hauts-de-France	Nord	Loon-Plage (59279)	Zia Phase 1	55
Hauts-de-France	Nord	Vieux-Reng (59600)	Zone d'activités La Salmagne	120

Île-de-France	Essonne	Évry-Courcouronnes (91000)	Bois Sauvage	5
Île-de-France	Essonne	Massy (91300)	La Bonde	30
Île-de-France	Essonne	Ris-Orangis (91130)	Terrain Lu	17
Île-de-France	Seine-et-Marne	Lieusaint (77127)	Cyrano	35
Île-de-France	Val-d'Oise	Cergy (95000)	Linandes Est - Aerocity	6
La Réunion		Saint-Paul (97411)	Espace économique Henri Cornu	25
Nouvelle Aquitaine	Gironde	Blanquefort (33290)	Site Ford Axtom	50
Occitanie	Ariège	Pamiers (09100)	Gabrielat 2	24
Occitanie	Gard	Laudun-l'Ardoise (30290)	Arcelor Mittal	48
Occitanie	Hautes Pyrénées	Ossun (65380)	Pyrénia	189
Occitanie	Tarn	Saint-Sulpice-la-Pointe (81370)	Les Portes du Tarn	198
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence	Château-Arnoux-Saint-Auban (04160)	Plateforme industrielle Saint-Auban	61
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Aix-en-Provence (13080)	Aerodrome Aix Les Milles	22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Fos-sur-Mer (13270)	Innovex	11
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Fos-sur-Mer (13270)	Tonkin	20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Meyreuil (13590)	Ecoplateforme de Provence	77
Maturité du site : 2027-2030				
Bretagne	Finistère	Guerlesquin (29650)	Parc industriel de Guerlesquin - Morlaix Communauté	14
Centre Val de Loire	Eure-et-Loir	Châteaudun (28200)	Aero Parc	16
Centre Val de Loire	Loir-et-Cher	Blois (41000)	Friche Afpa	5
Grand Est	Meurthe-et-Moselle	Domgermain (54119)	Reconversion du site militaire de Domgermain	47

Grand Est	Vosges	Thaon-les-Vosges (88150)	Site de La BTT de Thaon-Les-Vosges	50
Hauts-de-France	Nord	Escaudain (59124)	Requalification Parc Premium des Soufflantes à Escaudain	38
Hauts-de-France	Oise	Noyon (60400)	Friche Jacob Delafon – Noyon	6
Hauts-de-France	Pas-de-Calais	Noyelles-Godault (62950)	Zae Quai du Rivage	9
Île-de-France	Essonne	Ris-Orangis (91130)	Terrain Lu	17
Île-de-France	Seine-et-Marne	Réau (77550)	Paris Villaroche	177
Normandie	Calvados	Cagny (14630)	Friche Saint-Louis Sucre	33
Normandie	Seine-Maritime	Gonfreville-L'Orcher (76700)	Site industriel Sud Grand Canal	54
Normandie	Seine-Maritime	Grand-Couronne (76530)	MTV (Ex-Cipha)	75
Normandie	Seine-Maritime	Oissel (76350)	Friche Sco/Yara	41
Normandie	Seine-Maritime	Oudalle (76430)	Site de Moulineaux (ex-site Renault CKD)	60
Normandie	Seine-Maritime	Oudalle (76430)	Site industriel Est A29	16
Normandie	Seine-Maritime	Rogerville (76700)	Site industriel Ouest A29	50
Nouvelle Aquitaine	Charente	Angoulême (16000)	SNPE	177
Nouvelle Aquitaine	Pyrénées-Atlantiques	Lacq (64170) Pardies (64150)	Restitution des sites Totalenergies EP France Plateforme Mourenx Pardies Besingrand	277
Occitanie	Aveyron	Decazeville (12300)	SAM	6
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Montoir-de-Bretagne (44550)	ZI portuaire Montoir de Bretagne - Plate Forme Est (40ha)	40
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Fos-sur-Mer (13270)	Cavaou	20
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Martigues (13117)	Lavera Ouest	44



Sites clés en main France 2030

DOSSIER DE PRESSE - 16 AVRIL 2024

Contact presse :

Agence nationale de la cohésion des territoires

relations.presse@anct.gouv.fr

Direction générale des Entreprises

01 44 97 04 49 - presse.dge@finances.gouv.fr



Réalisation : Agence nationale de la cohésion des territoires - Crédit photos : Arnaud Bouissou / TERRA - Avril 2024

